

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 MAI 2024**

*Date de la convocation : 22 mai 2024*

*Nombre de membres du conseil en exercice : 10*

*Membres présents : 10*

*Absents : 0*

Le trente mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Frédéric HERBIN – Maire, Émilie MAILHE – Adjointe au Maire, Lino BRAZ – Adjoint au Maire, Anthony BLIN, Matthieu GELÉ, Jacky TOMMIRE, Nicolas WAROQUEAUX, Alexandre GOULAY, Maxime LERIGOLEUR, Geoffrey ROUSSEL

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Lino BRAZ

- Monsieur le Maire a donné lecture du compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 4 avril 2024. Après lecture, le compte rendu a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

### **I. PRÉSENTATION DU P.A.D.D ET P.L.U.I / DÉBAT**

Monsieur le Maire, accompagné de Monsieur Lionel BÉZIRARD - Vice-président en charge de l'économie à la CDCLA et de Mme Lorraine VILLAUMÉ - Directrice du Pôle Attractivité du Territoire à la CDCLA, présentent le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, et le soumettent à débat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte du débat qui s'est tenu ce jour, sur les orientations générales du P.A.D.D du projet de PLUi de la Communauté de Communes Lyons Andelle.

### **II. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire présente les premières demandes de subventions reçues et informe les membres du conseil municipal que les montants attribués seront votés lors de la prochaine réunion de conseil.

### **III. VOIRIE – ÉTAT DES LIEUX ET SÉCURITÉ : CÔTE DE BARBARIE**

Monsieur le Maire propose qu'un état des lieux exhaustif de la voirie soit effectué pour pouvoir faire les signalements à la Communauté de Communes par le biais de l'outil mis à disposition.

Monsieur Lino BRAZ et Monsieur Jacky TOMMIRE se rendront sur place dans les prochains jours.

#### **IV. ARBRES DANGEREUX**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que des arbres dangereux ont été signalés sur la route du Coudray – RD12.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'aller voir sur place et de se renseigner à qui sont ces arbres qui doivent être élagués pour la sécurité des usagers de la route.

#### **V. LOCAL SOUS BIBLIOTHÈQUE**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'étudier le devenir du local situé sous la bibliothèque et propose que celui-ci soit détruit.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal refusent cette proposition et proposent de réfléchir sur l'utilité de ce local.

#### **VI. TRAVAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la mairie a été contactée par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation d'Evreux afin que la commune puisse ouvrir un poste de T.I.G.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal refusent cette création de poste.

#### **VII. ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que les élections législatives auront lieu les 30 juin et 7 juillet prochains.

De ce fait, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'organiser la tenue du bureau de vote pour ces deux scrutins.

#### **VIII. LOCATION TABLES ET BANCS**

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de mettre en place un formulaire de location concernant les tables et bancs de la salle des fêtes.

## **IX. DEVIS DE MAINTENANCE DE LA POMPE À CHALEUR DE L'ÉCOLE**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le devis reçu concernant la maintenance de la pompe à chaleur de l'école.

Après avoir étudié celui-ci, les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité cette dépense.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur Antony BLIN, conseiller municipal, informe ses collègues élus de sa démission au sein du conseil.
- Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de faire réaliser des devis pour le logement communal situé route de Mortemer concernant la porte d'entrée et une pompe à chaleur.

**Clôture de la séance : 21H00**